

Les Français et l'épargne, résultats du premier baromètre Cashbee

- **L'épargne est un sujet essentiel** pour les Français
- Près de la moitié des Français jugent qu'il est difficile d'épargner
- Près d'un tiers des Français pilotent leur épargne sur mobile

Baromètre réalisé en avril 2019 sur un panel représentatif de 732 français de plus de 18 ans. 682 (92,7%) ont déclaré détenir au moins un produit d'épargne : seule cette population « d'épargnants » a été prise en compte dans l'étude.

Le 28 octobre, PARIS

Cashbee, application mobile dédiée à l'épargne digitale, annonce les résultats de son 1er baromètre sur le rapport des français à l'épargne. Les résultats caractérisent l'épargnant français, pointant une certaine aversion au risque mais également un besoin de nouvelles solutions digitales pour gérer efficacement leur épargne.

L'épargne, un sujet de préoccupation majeur

L'épargne reste un sujet de préoccupation majeur pour les français. Pour près de 77% des sondés, l'épargne est considérée comme très importante voire essentielle. L'épargne est ainsi constituée de façon régulière (58% disent mettre de l'argent de côté tous les mois). Cependant, plus de la moitié des sondés (56%) considèrent qu'il est difficile d'épargner, et 72% épargnent moins de 3000 € par an.

Les deux impératifs de l'épargnant français : sécurité du placement et disponibilité des fonds

Le baromètre montre la prudence des épargnants français quand il s'agit de leurs économies. 62% des sondés souhaitent prendre peu ou aucun risque avec leur épargne, et 75% préfèrent se faire accompagner par un professionnel pour épargner.

L'épargne de précaution constitue la première motivation pour épargner. Par ordre décroissant, les motivations sont ainsi : faire face à un imprévu (80%), effectuer un achat occasionnel (37%), préparer sa retraite (37%) et effectuer un achat immobilier (18%).

Si la rentabilité (34%) reste le premier critère de choix d'un produit d'épargne, de manière paradoxale au regard de l'aversion au risque constatée, les épargnants français continuent également de plébisciter la disponibilité (29%) et la sécurité du placement (26%) quand il s'agit de mettre de l'argent de côté.

Un désir manifeste de digitalisation

L'analyse des résultats révèle que l'utilisation du digital pour la consultation des comptes et la réalisation des opérations bancaires est désormais un acquis pour les épargnants français. Pour 60% des répondants, l'ordinateur ou la tablette est devenu le moyen privilégié ; 30% privilégient même le smartphone.

Les épargnants s'avèrent également très ouverts au sujet de la digitalisation de leurs produits d'épargne. 78% des sondés se disent ouverts au principe de souscrire à des produits d'épargne de façon 100% digitalisée, et 23% se disent même très intéressés. Ils mettent en avant la facilité et la simplicité (45%) et des frais moins importants (20%) comme principales motivations pour souscrire à une solution d'épargne en ligne.

Cela peut paraître paradoxal, au regard du portefeuille actuel très conservateur des épargnants français, où les livrets d'épargne réglementés sont de très loin les principaux produits détenus (91% déclarent en avoir au moins un), suivis de l'assurance-vie (51%), du PEL (43%), des valeurs mobilières (17%) et des comptes sur livrets bancaires (13%).

Marc Tempelman et Cyril Garbois, co-fondateurs de Cashbee, commentent :

« Cette étude le confirme : un véritable changement de paradigme s'opère dans le domaine de la finance personnelle et les Français y sont sensibles. L'apparition de services 100% digitaux, le contexte réglementaire européen favorable (open-banking) et la baisse des taux d'intérêt conduisent à s'interroger sur les nouvelles manière de mettre son argent au travail, sans faire de compromis sur la simplicité, la disponibilité des fonds ou la sécurité des placements.

Face au manque de solutions satisfaisantes proposées par les acteurs traditionnels, nous sommes heureux de proposer notre propre solution d'épargne, Cashbee, pour répondre à ces aspirations nouvelles. »

À propos

Cashbee, fintech française spécialiste de l'épargne digitale, met l'argent au service de ses utilisateurs grâce à son application mobile qui permet de rémunérer son épargne de manière simple, rapide et optimale.

Créée en 2018 et implantée dans les locaux de *Platform58*, l'incubateur de La Banque Postale, la société est dirigée par une équipe expérimentée alliant des expertises complémentaires dans les domaines de la finance, du conseil en stratégie et de l'ingénierie informatique.

Cashbee est agréée par l'ACPR et soumise à ce titre aux mêmes réglementations que les plus grandes institutions financières. Cashbee offre ainsi à ses utilisateurs le plus haut standards de sécurité.

Contact

Cashbee — Raphaël Ronot

Directeur Marketing

raphael.ronot@cashbee.fr

NewCap — Nicolas Mérigeau

Relations presse

nmerigeau@newcap.fr

01 44 71 94 98

NewCap — Simon Pelletier

Relations presse

spelletier@newcap.fr

01 44 71 94 98